

LA LOCALISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

par Edgar M. HOOVER

**Membre titulaire du Conseil présidentiel des Experts économiques,
Professeur émérite d'Économie politique à l'Université de Michigan**

À l'heure où la crise sanitairo-économique remet à l'ordre du jour les notions de patriotisme économique, de réindustrialisation de notre économie et de relocalisation d'activités en France, il est intéressant de se remémorer la publication de cet ouvrage, l'un des tout premiers traitant spécialement de géographie économique. Nous avons la traduction assurée par Jean Alaurant de la 3^{ème} édition, datant de 1948 (le manuscrit fut terminé en 1941).

Notons que E.M. Hoover fut le premier directeur du Federal Bureau of Investigation, c'est-à-dire le FBI, et ce pendant 48 ans, de 1924 à sa mort en 1972 !

Nous reproduisons les derniers paragraphes dont on appréciera l'actualité...

CHAPITRE XVIII

PUISSANCE ET SÉCURITÉ NATIONALES

Toute politique de localisation économique comporte nécessairement des hypothèses et des objectifs relatifs à l'état de guerre.

A notre époque de guerre totale, la distinction devient d'ailleurs difficile entre les précautions purement défensives et les mesures que commandent des arrières-pensées d'agression considérée par quelques-uns comme la meilleure protection. Mais la distinction sera peut-être plus facile entre une politique de sécurité soucieuse de tous les citoyens et les méthodes propres à augmenter la prospérité d'un groupe ethnique ou national, aux dépens des autres groupes de la communauté ou de son voisinage, c'est-à-dire celles d'une exploitation impérialiste.

18.2. — AUTARCIE STRATÉGIQUE NATIONALE ET RÉGIONALE.

L'intervention des stratèges dans la localisation économique se justifie également par des préoccupations d'autonomie nationale en ce qui concerne les stocks et les productions essentielles, c'est-à-dire d'un minimum de dépendance vis-à-vis des fournisseurs avec qui les relations seraient précaires en temps de guerre : elle se traduit en conservation de ressources, activités subventionnées, produits nationaux de remplacement, etc...

Ceci tend à restreindre les échanges, même en temps de paix, et avec eux la valeur des sites industriels proches de la frontière : cette politique va dans le même sens que celle du « réduit central ».

Le plus haut degré de sécurité est atteint si l'autarcie nationale est renforcée par de relatives autonomies régionales. Comme un navire maintenu à flot par ses cloisons étanches, le pays est en mesure de supporter des pertes initiales qui paralysaient une économie de spécialisations régionales.

Une parfaite organisation de ces équilibres régionaux présenterait de telles contradictions avec le jeu normal des

vocations géographiques qu'elle n'est même pas théoriquement souhaitable ; mais la recherche d'indépendances partielles peut conduire à des répartitions harmonieuses sans perte notable de rendement. Il est d'ailleurs possible, si telle localisation nécessaire postule une subvention permanente, de créer des équipements dont l'utilisation est différée jusqu'à la période de tension.

L'équilibre régional interne présente un autre avantage important : c'est la réduction des risques en matière de transport ; un second progrès dans ce sens peut être accompli par l'intégration verticale d'une production complexe, rapprochant par exemple au sein d'une même région l'industrie de l'aluminium et la construction aéronautique.

Les limites de tels groupements sont évidentes, en raison même des dangers auxquels on veut faire face, qui commandent une articulation en petites unités ; on doit d'autre part assurer la permanence des relations par la possibilité d'emprunter plusieurs voies suffisamment éloignées les unes des autres.

18.3. — LE POINT DE VUE DE L'EXPLOITATION IMPÉRIALISTE.

Dans une certaine optique politique le louable souci de protéger l'ensemble des citoyens fait place à la volonté d'enrichir un groupe ou un pays privilégié, et les principes d'action pratique seront évidemment différents : le plan allemand pour « l'ordre nouveau » en Europe en donne une récente illustration.

Un renforcement du contrôle par les pouvoirs publics devient d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'écrémer largement l'économie des pays subalternes ; il accompagne la centralisation des moyens financiers (les industries européennes de base passant sous le contrôle bancaire de Berlin par exemple) et un effort général d'intégration et de normalisation.

On retrouve, élargie par la conquête de colonies économiques, la recherche d'autarcie à laquelle concourt également l'appui donné aux productions de remplacement (dès 1938, certains industriels allemands se voyaient interdire telle ou telle importation, moins pour économiser les devises que pour forcer la recherche des produits de substitution).

Mais cette autarcie supra-nationale ne s'appuie plus, comme dans le cas de la défense passive globale, sur une politique régionale homologue : on recherche au contraire une extrême spécialisation, puisqu'il s'agit d'enrichir une seule partie (le Reich) du territoire contrôlé. Les pays assujettis ne seront donc pas dotés des industries essentielles à l'économie de guerre, ni d'ailleurs d'aucun élément d'autonomie interne : autant qu'il est techniquement possible les derniers stades de la production sont réservés à la Nation dominante.

C'est dans ce sens que le plan nazi se proposait de priver les régions extérieures au « Deutschtum » et à la Bohême de leurs industries lourdes. Leur nécessaire utilisation pendant la guerre n'était qu'un sursis à leur clôture éventuelle en tant que producteurs d'appoint, des transferts d'outillages étant d'ailleurs commencés.

La recherche des équilibres régionaux offre donc une mesure du caractère désintéressé de la politique de répartition, si elle ne l'est pas, elle tend schématiquement à rattacher à une nation-pilote riche en spécialistes des pays consacrés essentiellement à l'agriculture et à l'artisanat et systématiquement écartés de la promotion industrielle.

Les considérations précédentes portent la marque de notre époque encore lourde de conflits ; la liberté des peuples les plus faibles étant loin d'être assurée oblige le monde entier à penser en terme de Défense.

Il faut espérer que les éventualités et les faits évoqués dans ce chapitre perdent de leur actualité, et que d'autres développements — nécessitant un livre entier — pourront être efficacement consacrés aux méthodes à employer pour que la « géographie volontaire » contribue à la paix et à la prospérité internationales.

Qu'il nous suffise de dire que les éléments d'une telle politique sont semblables à ceux dont dispose en principe chaque pays : le problème est celui du développement des souverainetés supra-nationales, et les outils sont à la portée de la main capable de les saisir.